



# AVIS DE CONCOURS

Le Service Interrégional des Concours  
du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine ouvre,  
pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux de l'ensemble du territoire national  
au titre de l'année 2025, le concours d'

## ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE Spécialité Archives

### Catégorie A - Femme / Homme

Les ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'Espace économique européen autres que la France ont accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine (conformément aux dispositions du décret n° 2010.311 du 22 mars 2010).

Nombre total de postes ouverts : 94

Type de concours	Spécialité Archives
Concours externe	57
Concours interne	28
3 <sup>ème</sup> concours	9
<b>Total</b>	<b>94</b>

	Conditions d'inscription	Date des épreuves écrites	Période d'inscription
<b>Concours externe</b>	<p><b>Le concours externe</b> est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme national sanctionnant un deuxième cycle d'études supérieures ou d'un titre ou diplôme de niveau équivalent (autrement dit, <b>tout diplôme national</b>, reconnu ou visé par l'Etat sanctionnant une formation d'une durée totale au moins égale à <b>trois années d'études</b> supérieures après le baccalauréat ; ou tout titre ou diplôme homologué au moins au <b>niveau II (niveau6)</b> des titres et diplômes de l'enseignement technologique, <b>Des dérogations aux conditions de diplôme sont possibles: consulter le site internet <a href="http://www.cdg35.fr">www.cdg35.fr</a> ou le formulaire d'inscription.</b></p>	<p><b><u>Epreuves écrites :</u></b></p> <p><b>Mercredi 21 et Jeudi 22 mai 2025</b></p> <p><b>A la Glaz Arena Chemin du bois de la Justice à Cesson-Sévigné (35) et au CDG35 à Thorigné-Fouillard (35) pour les candidats bénéficiant d'aménagement(s) d'épreuve(s)</b></p>	<p><b>L'inscription au concours se déroulera en 2 étapes :</b></p> <p><b><u>1- Ouverture de la PREINSCRIPTION EN LIGNE :</u></b></p> <p><b>du 7 janvier 2025 au 12 février 2025 inclus, 23 h 59, dernier délai (heure métropolitaine)</b></p> <p>Une préinscription en ligne au concours d'attaché de conservation du patrimoine, session 2025, sera ouverte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le site Internet du centre de gestion d'Ille-et-Vilaine : <a href="http://www.cdg35.fr">www.cdg35.fr</a></li> <li>- par l'intermédiaire du portail national : <a href="http://www.concours-territorial.fr">www.concours-territorial.fr</a> »</li> </ul> <p>La préinscription en ligne générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création de l'espace candidat sécurisé.</p>
<b>Concours interne</b>	<p><b>Le concours interne</b> est ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'État, des établissements publics qui en dépendent, y compris de la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents <b>en fonction</b> dans une organisation internationale intergouvernementale à la <b>date de clôture des inscriptions</b>, comptant au moins <b>quatre ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement d'un État membre de la communauté européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'espace économique européen.</p>	<p><b><u>Epreuves d'admission :</u></b></p> <p><b>Octobre 2025</b></p> <p><b>au CDG35 à Thorigné-Fouillard (35)</b></p> <p><b>Le détail des épreuves peut être consulté sur la brochure du concours, disponible sur le site du CDG 35, organisateur de l'opération</b></p>	<p><b><u>2- Validation en ligne de l'inscription</u></b></p> <p><b>du 7 janvier 2025 au 20 février 2025 inclus, 23 h 59, dernier délai (heure métropolitaine)</b></p> <p><b>Attention :</b> la préinscription effectuée par le candidat sur le site Internet ne sera considérée comme inscription définitive que lorsque le candidat aura <u>validé son inscription en ligne</u>, à partir de son espace candidat.</p> <p>En l'absence de cette validation d'inscription en ligne dans les délais (soit au plus tard le 20 février 2025, 23 h 59 dernier délai), la préinscription en ligne du candidat <u>sera annulée</u>.</p> <p>Le candidat pourra, dans le même temps, déposer de manière dématérialisée les pièces justificatives requises. Une seule et unique relance de pièces sera effectuée par le service instructeur. L'ensemble des pièces justificatives requises est à transmettre au plus tard le 21 mai 2025 (date de la première épreuve, au 1<sup>er</sup> appel, délai de rigueur). A défaut, le candidat ne sera pas admis à concourir.</p> <p>A titre exceptionnel, en cas de problème technique lié au dépôt dématérialisé des pièces justificatives uniquement, les candidats pourront transmettre par voie postale les pièces justificatives dans les délais impartis (cachet de la poste faisant foi).</p>
<b>Troisième concours</b>	<p><b>Le troisième concours est ouvert</b> aux candidats justifiant, au <b>21 mai 2025</b>, de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit d'une ou plusieurs activités professionnelles privées, quelle qu'en soit la nature,</li> <li>- soit d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale,</li> <li>- soit d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</li> </ul> <p>La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.</p> <p>Par dérogation, les activités syndicales des candidats bénéficiant d'une décharge d'activité de services ou mis à disposition d'une organisation syndicale sont prises en compte.</p>		